

LIGUE D'AQUITAINE DE COURSE D'ORIENTATION

REGLEMENTS DES COMPETITIONS

*Ce présent règlement est adopté par le Comité Directeur du 11 janvier 2014
Il est applicable à compter de janvier 2014*

LIGUE D'AQUITAINE DE COURSE D'ORIENTATION

SOMMAIRE

COMPETITIONS PEDESTRES

Compétitions régionales	page	3
Classement individuel sur une régionale	page	8
Classement club sur une régionale	page	8
Championnat de ligue longue distance	page	9
Championnat de ligue moyenne distance élite et jeune	page	9
Championnat de ligue moyenne distance par catégorie	page	11
Championnat de ligue sprint	page	11
Interrégionale	page	12
Championnat de ligue de relais	page	12
Attribution des points lors des championnats de ligue et IR	page	12
Classement individuel sur la saison – coupe d'Aquitaine	page	13
Classement club sur la saison	page	14
Surclassement	page	15
Dotation des classements club	page	15

COMPETITIONS ORIENTATION A VTT

Compétition régionale	page	16
Championnat de ligue longue distance	page	17
Challenge d'Aquitaine de course d'orientation	page	17

COMPETITIONS ORIENTATION DE PRECISION	Page	19
--	------	----

ANNEXES

Annexe 1 - Tarifs des courses	page	120
Annexe 2 - Fonctions des experts	page	22
Annexe 3 - Quelques cas concrets d'arbitrage	page	23
Annexe 4 - Dossier compte rendu de course	page	24

COMPETITIONS PEDESTRES

1 – COMPETITIONS REGIONALES

1.1 - Objectif

Les courses régionales ont pour objectif de créer un rendez-vous régulier de tous les coureurs aquitains.

1.2 - Calendrier

L'organisation d'une ou plusieurs courses régionales est nécessaire lorsqu'aucun autre rendez-vous (compétition interrégionale ou fédérale) n'est prévu dans le mois, sauf juillet et août.

Les contraintes du calendrier peuvent obliger à déroger à cette règle. Seul le comité directeur, sur proposition de la commission technique régionale est habilité à prendre cette décision.

1.3 – Circuits proposés

Une course régionale propose des circuits identifiés :

- par une couleur représentant la difficulté technique
- par sa longueur en kilomètres cumulés – kmc

Il est rappelé que les épreuves de **Longues Distances** (LD) doivent privilégier les choix d'itinéraire, les **Moyennes Distances** (MD) la recherche de postes et les **sprints** les choix d'itinéraire dans un environnement complexe sous une charge mentale importante.

Couleur du circuit	Niveau technique (Méthode fédérale)	Distance /Dénivelée cumulées (*) LD	Distance /Dénivelée cumulées (*) MD	Distance /Dénivelée cumulées (*) Sprint
Noir	5-6 (violet noir***)	9 kmc	4,5 kmc	3 kmc
Violet Long	5-6 (violet)	7 kmc	4,1 kmc	2,5 kmc
Violet Moyen	5-6 (violet)	5,5 kmc	3,7 kmc	1,6 kmc
Violet Court (**)	5-6 (violet)	4 kmc	3,2 kmc	
Orange	4 (orange)	6,5 kmc	3,8 kmc	
Jaune Long	3 (jaune)	7 kmc	4 kmc	
Jaune	3 (jaune)	4,5 kmc	3,2 kmc	1,2 kmc
Bleu	2 (bleu)	3,5 kmc	2,8 kmc	
Vert	1 (vert)	2,5 kmc	2,3 kmc	
Jalonné	Jalons – proposer des possibilités de couper à l'intérieur des jalons	Max 2,5 kmc par le jalonnement	Max 2,5 kmc par le jalonnement	Labyrinthe ou jeu d'orientation

(*) on entend par Kilomètres cumulés (kmc) la somme de la distance et de la dénivelée x 10

Exemple : circuit de 6,5 km et 50m de dénivelée = un circuit violet long de 7Km

Le calcul de la dénivelée s'effectue selon l'itinéraire à vol d'oiseau

(**) le circuit violet court doit pouvoir s'effectuer sans traverser des zones de progression difficiles pouvant mettre en danger des hommes ou des dames de + de 70 ans. Pour des raisons d'équité, le symbole zone dangereuse peut être utilisé en tenant compte du critère de l'âge

(***) le niveau technique noir est lié essentiellement aux terrains présentant des difficultés techniques de haut niveau, peu présents voir absents sur le territoire Aquitain.

Une course régionale est inscrite au CN et doit donc répondre au cahier des charges de la FFCO.

1.4 - Cartes

Les cartes des régionales longue distance et moyenne distance doivent respecter la norme ISOM en vigueur. Pour les longues distances, figurent sur les cartes le circuit et si possible les définitions. Elles sont au format 1/15000 (si possible pour circuit noir), 1/10000 et éventuellement 1/5000 ou 1/7500 pour les circuits vert, bleu, jaune et jalonné.

Pour les moyennes distances, figurent sur les cartes le circuit et si possible les définitions. Elles sont au format 1/10.000. Possibilité 1/5000 ou 1/7500 pour les circuits vert, bleu, jaune et jalonné.

Les cartes de sprint doivent respecter la norme ISSOM en vigueur.

Pour les sprints, figurent sur les cartes le circuit et les définitions. Elles sont au format 1/4000 ou 1/5000.

1.5 – Conditions de participation

Il est obligatoire de posséder un titre de participation pour participer à une compétition : soit une licence compétition soit un pass'orientation.

Dans le cas d'un pass'orientation, il est nécessaire de justifier d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition pour être chronométré.

Tout coureur âgé de 19 ans et plus est libre de participer sur n'importe quel circuit, sachant que les difficultés techniques et physiques du circuit sont clairement définies. Les coureurs âgés de 18 ans et moins doivent respecter les contraintes du tableau ci-dessous.

Attention, en fonction de la catégorie, certains circuits n'attribuent aucun point (voir tableau ci dessous)

Couleur du circuit	Contraintes de participation pour les jeunes hommes de – de 18 ans	Contraintes de participation pour les jeunes dames de – de 18 ans
Noir	Surclassement en H20 obligatoire pour participer	Surclassement en D20 obligatoire pour participer
Violet Long	Avoir 17 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise orange	Surclassement en D20 obligatoire pour participer
Violet Moyen	<i>Avoir 17 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise orange mais ne compte pas au classement</i>	Avoir 17 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise orange
Violet Court	<i>Avoir 17 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise orange mais ne compte pas au classement</i>	<i>Avoir 17 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise orange mais ne compte pas au classement</i>
Orange	Avoir 15 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise jaune	Avoir 15 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise jaune
Jaune Long	<i>Avoir 13 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise bleue mais ne compte pas au classement</i>	<i>Avoir 13 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise bleue mais ne compte pas au classement</i>
Jaune	Avoir 13 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise bleue	Avoir 13 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise bleue
Bleu	Avoir 11 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise verte	Avoir 11 ans dans l'année ou être détenteur d'une balise verte
Vert	Libre	Libre

L'accompagnement sur un circuit quel qu'il soit est possible en hors classement pour la personne accompagnée, sauf en jalonné. L'accompagnateur, s'il est également coureur, ne peut le faire qu'après avoir fait son propre circuit.

1.6 – Départs

Toutes les deux minutes. Toutes les minutes en cas de forte affluence sur un circuit.

Les horaires de départ sont libres. Les coureurs d'un même club sont espacés au minimum de 4 minutes.

La prise de carte se fait au top départ pour tous les circuits.

1.7 – Points attribués à un coureur

Seuls les coureurs détenant une licence compétition dans un club aquitain sont pris en compte. Un nombre de points est attribué à chaque coureur en fonction du circuit choisi.

Tout coureur ayant terminé un parcours obtient au minimum 20 points.

Afin de déterminer un classement individuel par catégorie et un classement des clubs, il est attribué des points aux coureurs en fonction de leur résultat.

Les points sont attribués en fonction du **coureur repère** de chaque circuit et du nombre de points attribué aux différents circuits.

Le **coureur repère** est le coureur à partir duquel les points sont attribués dans le circuit. Ce coureur peut être différent pour les jeunes, les séniors et les vétérans. Le tableau 1 indique les coureurs repères pour chacun des cas avec :

- H pour Homme
- D pour Dame
- HD pour Homme ou Dame
- + (ex HD20+) inclue les catégories d'âge supérieur
- - (ex H18-) inclue les catégories d'âge inférieur
- -- veut dire que le circuit n'est pas pris en compte pour le classement

Le temps du **coureur repère** définit un **temps repère** (*TempsRepère*) sur le circuit pour la catégorie d'âge concernée (jeunes, séniors ou vétérans) et pour le sexe (homme ou dame)

Le **nombre de points référence du circuit** (*PointsCircuit*) définit le nombre de points attribués au coureur repère du circuit.

Un **coefficient de correction** (*CoefficientCorrection*) lié à l'âge est défini en fonction du circuit et de la catégorie du coureur. L'âge du coureur est défini par la licence sauf pour les HD70+ qui bénéficie d'un bonus supplémentaire après 75 ans et après 80 ans.

Le **temps réalisé par le coureur** (*TempsCoureur*) sur le circuit est pris en compte pour le calcul des **points attribués** à ce même coureur (*PointCoureur*).

Coureurs repères :

Couleur du circuit	Coureur repère jeunes H	Coureur repère jeunes D	Coureur repère seniors H	Coureur repère seniors D	Coureur repère vétérans H	Coureur repère vétérans D	Nb points référence du circuit
Noir	--	--	HD20+	HD20+	HD40+	HD40+	100
Violet Long	H18-	--	HD20+	D20+	HD50+	D40+	100
Violet Moyen	--	D18-	HD20+	D20+	HD60+	D50+	100
Violet Court	--	--	HD20+	D20+	HD70+	D60+	100
Orange	H16-	D16-	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	90
Jaune Long	--	--	--	--	--	--	--
Jaune	H14-	D14-	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	80
Bleu	H12-	D12-	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	70
Vert	H10	D10	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	1 ^{er} HD circuit	1 ^{ère} D circuit	60

En cas d'absence de coureur repère, le coureur repère est le coureur de la catégorie juste au-dessus (plus âgé chez les jeunes, moins âgé chez les vétérans) ayant le meilleur temps sur le circuit.

- Vert : si pas de H10, alors H12
- Violet Court : si pas de HD70+ alors H65

Coefficients de correction liés à l'âge pour les hommes :

Homme	JH	SH	H40	H45	H50	H55	H60	H65	H70	H70 (75+)	H70 (80+)
Noir	0	1,0	1,0	1,05	1,10	1,15	1,20				
Violet Long	1,0	0,8	0,9	0,95	1,00	1,05	1,10	1,15	1,20		
Violet Moyen	0	0,7	0,8	0,85	0,90	0,95	1,00	1,05	1,10	1,15	1,20
Violet Court	0	0,6	0,7	0,75	0,80	0,85	0,90	0,95	1,00	1,05	1,1
Orange	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Jaune	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Bleu	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Vert	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Coefficients de correction liés à l'âge pour les dames :

Dame	JD	SD	D40	D45	D50	D55	D60	D65	D70	D70 (75+)	D70 (80+)
Noir	0	1,1	1,1	1,15	1,2						
Violet Long	0	1,0	1,0	1,05	1,1	1,15	1,20				
Violet Moyen	1,0	0,8	0,9	0,95	1	1,05	1,1	1,15	1,20		
Violet Court	0	0,7	0,8	0,85	0,90	0,95	1	1,05	1,1	1,15	1,20
Orange	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Jaune	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Bleu	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Vert	1,0	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

Les points de chaque concurrent (*PointsCoureur*) sont calculés selon la formule 1 suivante :

$$\text{PointsCoureur} = \text{PointsCircuit} * (\text{TempsRepère} / \text{TempsCoureur}) * \text{CoefficientCorrection}$$

Le nombre maximum de points (MaxPoints) qu'un coureur peut obtenir est donné par la formule :

$$\text{MaxPoints} = \text{PointsCircuit} * \text{CoefficientCorrection}$$

Ainsi si un coureur a un nombre de point supérieur à MaxPoints avec la formule 1 alors le coureur se voit attribuer *Maxpoints*.

1.8 - Récompenses

Au choix de l'organisateur.

Il est préconisé de faire apparaître les récompenses sur l'annonce de course.

Il est fortement préconisé de récompenser les jeunes (HD18-)

1.9 - Tarifs (voir annexe 1)

2 – CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR UNE REGIONALE

Sur une course, le classement individuel s'effectue par catégorie

Dans une catégorie, les coureurs sont classés selon les points obtenus (*PointsCoureur*, éventuellement tronqués à *MaxPoints*) tous circuits confondus.

Les points organisateurs ne comptent pas pour le classement individuel de la course régionale.

Les classements suivants doivent être publiés le jour de la course (classements non officiels) :

- classement par circuit,
- classement par catégorie, tout circuit confondu.

La ligue est responsable de la publication des résultats par catégorie, tout circuit confondu, jusqu'à la mise à disposition des clubs d'un outil fiable.

Les 2 classements (par circuit et par catégorie) doivent être officialisés par l'arbitre.

3 – CLASSEMENTS CLUB SUR UNE REGIONALE

4 classements club sont établis :

- Le **classement club Jeune** : chaque club obtient la somme des 2 meilleurs résultats du club sur chaque circuit (H et D confondus) vert, bleu, jaune, orange et violet (soit 10 résultats maximum). Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points.
- Le **classement club Sénior** : chaque club obtient la somme des 5 meilleurs résultats ((H et D confondus) uniquement sur les circuits Noir (H et D) et Violet Long (D). Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points.
- Le **classement club Vétéran** : chaque club obtient la somme des 2 meilleurs résultats dans les catégories HD40 et HD45 réunies, des 2 meilleurs résultats dans les catégories HD50 et HD55 réunies, et des 2 meilleurs résultats HD60, HD65 et HD70 réunies. Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points.
- Le classement **club toutes catégories** : chaque club obtient la somme de ses places dans chacun des 3 classements Jeune, Sénior et Vétéran. Un club n'ayant pas participé à un classement obtient un nombre de point égal au nombre de clubs affiliés à la FFCO sur la ligue (13 en 2013). Les clubs avec le moins de points sont classés avant les clubs avec le plus de points. En cas d'égalité le club ayant le plus de point au classement jeune est classé devant.

Les points organisateur ne comptent pas pour le classement club de la régionale.

Les classements suivants doivent être publiés le jour de la course (classements non officiels) :

- classements clubs jeune, sénior et vétéran
- classement club toute catégorie

La ligue est responsable de la publication des classements clubs jusqu'à la mise à disposition des clubs d'un outil fiable.

Les classements club (par circuit et par catégorie) doivent être officialisés par l'arbitre.

4 – CHAMPIONNAT DE LIGUE LONGUE DISTANCE

Ce championnat se déroule comme le Championnat de France longue distance, si possible sur une carte neuve ou de deux ans maximum (les cartes révisées ne sont pas acceptées sauf s'il y a eu une interruption de compétition supérieure à 4 ans).

Il est qualificatif au Championnat de France LD pour les catégories HD 16-18-20E-21E (voir RC FFCO Article 3 page 51/76)

La Ligue se charge des récompenses (médailles) pour les trois premiers de chaque catégorie décernant un titre. Les organisateurs récompensent les concurrents étrangers à la ligue.

Le 1^{er} aquitain (licencié compétition) de chaque catégorie décernant un titre (identique au Championnat de France) est déclaré "Champion de Ligue".

5 – CHAMPIONNAT DE LIGUE MOYENNE DISTANCE ELITE ET JEUNE

Cette épreuve se déroule en une seule manche.

Il est qualificatif au CFMD Elite Jeune dont les critères sont les suivants : 3 jeunes H et D (catégories 16-18) et 4+X H et 4+Y D (catégories 20 et + , X et Y sont des chiffres supplémentaires fixés par la FFCO en fonction des résultats CN au 31/12 de l'année précédente) selon le critère de qualification de ne pas dépasser 180% du temps du vainqueur.

Il figure au classement aquitain coupe individuelle et club. Le calcul des points est identique à une régionale LD par catégories. Il est possible de choisir un circuit plus court. Ce choix se traduit par un ou plusieurs sous classements.

Il n'y a pas de qualification d'office des organisateurs.

5.1 - Circuits / Catégories / Temps / Niveaux techniques

dénomination CIRCUITS	CATEGORIES	TEMPS	NIVEAUX
Jeunes Dames	D16-D18	25	4/5
Jeunes Hommes	H16-H18	25	4/5
Dames	D20 et +	35	5/6
Hommes	H20 et +	35	5/6
HD14	H14-D14	25	3
HD12	H12-D12	25	2
HD10	H10-D10	20	1

Les circuits vert, bleu et jaune comptent pour les classements individuels de la saison des coureurs. Les points sont attribués selon le principe des régionales (§1.7).

Un circuit jalonné sera également mis en place

5.2 - Départ

Toutes les deux minutes.

Les horaires de départ ne sont pas libres. C'est l'organisateur qui est responsable de l'ordre des départs. Il veille à ce que les coureurs d'un même club soient espacés de 4 minutes. Il regroupe dans un créneau horaire les catégories H 16-18 et D 16-18. Le panachage des catégories est autorisé.

5.3 - Cartes

Les cartes comportent le circuit et si possibles les définitions. Elles sont au format 1/10000. Possibilité d'employer le format 1/5000 ou 1/7500 pour le circuit jeune et jalonné.

5.4 - Déroulement

La prise de carte se fait au top départ pour toutes les catégories.

5.5 - Récompenses

A charge de la Ligue, les trois premiers H et D et les 3 premiers jeunes H et D (catégories 16-18). Le premier H et la première D et le premier jeune H et D (catégories 16-18) ont le titre de Champion de Ligue d'Aquitaine de CO Moyenne Distance.

Pour les autres circuits ou catégories, elles sont laissées à l'initiative de l'organisateur.

5.6 - Tarifs (Voir Annexe 1)

6 – CHAMPIONNAT DE LIGUE MOYENNE DISTANCE PAR CATEGORIE

Ce Championnat se déroule selon les modalités du CF MD toutes Catégories (voir RC FFCO)

7 – CHAMPIONNAT DE LIGUE SPRINT

Ce championnat se déroule selon les modalités du RC fédéral en une seule manche.

Il est qualificatif pour participer au CF Sprint selon les critères suivants : 3 jeunes H et 3 jeunes D (catégories 14-18) + 4+X H et 4+Y D (catégorie 20 et + -, X et Y sont des chiffres supplémentaires fixés chaque année par la FFCO en fonction des résultats au CN au 31/12 de l'année précédente) selon le critère de qualification de ne pas dépasser 150% du temps du vainqueur). Si un organisateur participe au CF de l'année antérieure, le nombre de qualifiés diminue (qualification d'office pour un homme et une femme seulement).

Il peut être accompagné d'une régionale moyenne distance (Annexe 3) ou d'un autre sprint (annexe 6). Dans le cas d'un autre sprint, il y a cumul des temps pour prise en compte dans la coupe AQ.

7.1 - Circuits / Catégories / Circuits / Temps / Niveaux techniques

dénomination CIRCUITS	CATEGORIES	TEMPS*	NIVEAUX*
Jeunes Dames	D14-D18	12-15'	3/4
Jeunes Hommes	H14-H18	12-15'	3/4
Dames	D20 et +	12-15'	5/6
Hommes	H20 et +	12-15'	5/6
Open	Open	12-15'	2/3

* Ces niveaux techniques s'appliquent uniquement pour les sprints en forêt.

Pour les sprints urbains ou de parc le niveau technique est identique. Temps de course établi pour le meilleur AQ

7.2 - Quarantaine et Départ

Aménagement d'une zone de quarantaine - Fermeture de celle ci 5' avant le premier départ.

Départ toutes les minutes

Les horaires ne sont pas libres. C'est l'organisateur qui est responsable de l'ordre des départs.

Il veille à ce que les coureurs d'un même club soient espacés de 2 minutes.

Le panachage des catégories est autorisé.

7.3 - Cartes

En plus du circuit figure sur la carte les définitions des postes

Echelle 1/4000 ou 1/5000

7.4 - Récompenses

Le premier jeune H et D (14-18) et le premier H et D (20 et+) sont déclarés Champion d'Aquitaine.

Les 3 premiers jeunes H et D (14-18) et les trois premiers H et D (20 et +) sont à charge de la Ligue.

La dotation supplémentaire en récompenses est laissée à l'initiative de l'organisateur.

7.5 - Tarifs (Voir annexe 1)

8 – INTERREGIONALE

Cette compétition s'organise comme le Championnat de France Longue Distance (RS FFCO)

Tarifs (voir Annexe 3)

9 – CHAMPIONNAT DE LIGUE DE RELAIS

Il n'existe pas à ce jour de Championnat de ligue de Relais. Pour l'ensemble des relais, il est préconisé de s'inspirer du RC FFCO. Toutefois ce championnat est substitué par le Championnat et le Challenge de Relais du Sud Ouest.

10 – ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE ET INTERREGIONALE

Seuls les coureurs détenant une licence compétition dans un club aquitain sont pris en compte. Un nombre de points est attribué à chaque coureur en fonction du circuit couru.

Tout coureur ayant terminé un parcours obtient au minimum 20 points.

Pour obtenir des points sur une course de niveau national, il faut courir dans sa catégorie de référence (définie par sa licence). Les points obtenus sont calculés à partir du meilleur temps de la catégorie selon la formule :

$$\text{PointsCoureur} = 100 \times \frac{\text{TempsPremier}}{\text{TempsCoureur}}$$

Les classes E sont les références des catégories, les classes A et les HVC/DVC partent avec un coefficient circuit de 0,7 (A) ou 0,5 (C).

11 – CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR LA SAISON – COUPE D'AQUITAINE

Les coupes d'Aquitaine individuelles sont attribuées chaque année aux meilleurs compétiteurs aquitains dans chaque catégorie d'âge F.F.C.O.

La coupe d'Aquitaine est attribuée aux catégories suivantes:

DAMES 10, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et +
HOMMES 10, 12, 14, 16, 18, 20, 21, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et +

Il n'y a pas d'attribution classe élite (E et A). Les points sont marqués sur une seule catégorie (Exemple : H21E et H21A, c'est la catégorie H21 et non la classe A et E).

Si dans une catégorie, aucun orienteur ne participe au nombre de courses retenues, la coupe n'est pas attribuée pour cette catégorie.

Pour le classement individuel sur la saison sont comptées les courses régionales ainsi que les courses relevant du règlement sportif de la FFCO : championnats de ligue, interrégionales et nationales se déroulant sur le sol aquitain.

Si la saison compte N compétitions, les points obtenus par chacun des coureurs sont la somme de ses N/2+1 meilleures courses (sur lesquelles il a obtenu le plus grand nombre de points).
Le classement se fait par catégorie

Un coureur peut bénéficier sur une course des points organisateurs dans les conditions suivantes :

- être un expert sur la course mandatée par la ligue d'aquitaine de course d'orientation. Un arbitre ne peut bénéficier des points organisateur que s'il a effectué les opérations suivantes :
 - o transmis le CR d'arbitre à la ligue et à la FFCO au plus tard une semaine après la course.
 - o transmis les fichiers résultats sur le site CN au plus tard 2 jours après la course.
- être en mission pour le compte de la ligue d'aquitaine de course d'orientation
- être déclarée par le club comme organisateur. Dans ce cas, il faut avoir 19 ans et plus l'année en cours
- le club organisateur a transmis à la ligue le dossier course au plus tard 8 jours après la course.

La liste des organisateurs du club (au maximum 10 organisateurs) doit être remise à l'arbitre le jour de la course. Les organisateurs doivent être présents le jour de la course pour pouvoir bénéficier des points organisateurs. Les organisateurs ne figurant pas sur la liste des organisateurs peuvent participer à la course à la condition qu'ils n'aient pas reçu d'informations leur donnant un avantage sur les autres concurrents.

Un organisateur à une course de niveau national obtient à sa première organisation la moyenne de ses 2 meilleures courses, à sa deuxième organisation la moyenne de sa 2^{ème} meilleure course et de sa 3^{ème} meilleure course, ...

Une fois les points organisateur attribués lors des courses de niveau national, on attribue les points organisateurs aux courses régionales selon le même principe en excluant les courses de niveau national.

Les coureurs avec le plus de point sont classés devant les coureurs ayant moins de points. En cas d'égalité, les coureurs sont départagés selon les classements des courses suivantes (dans l'ordre d'importance) :

- le championnat de ligue Longue Distance
- le championnat de ligue Moyenne Distance
- le championnat de ligue Sprint

Si l'égalité persiste (notamment en cas de non participation aux 3 championnats de ligue), les coureurs sont déclarés ex-aequo.

12 – CLASSEMENT CLUB SUR LA SAISON

Seules les courses régionales comptent pour le classement club. Les courses fédérales ne comptent pas (championnats de ligue, nationales et interrégionales).

Pour chacun des classements clubs Jeune, Sénior et Vétéran :

- Le **classement club Jeune** sur la saison : chaque club obtient la somme des points obtenus dans le classement club jeune sur l'ensemble des courses régionales du calendrier. Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points. Les bonus suivants sont attribués :
 - o 200 points sont attribués au club participant au passage des balises
 - o 20 points sont attribués à chaque jeune participant aux épreuves de sa balise de couleur.
 - o 30 points supplémentaires sont attribués à chaque jeune réussissant sa balise de couleur (en plus des 20 points de participation)
 - o 400 points sont attribués au club participant au challenge national des écoles de CO
 - o 20 points sont attribués aux coureurs HD10 par circuit jalonné effectué sur une course régionale (le coureur ne doit pas avoir effectué un circuit auparavant).
- Le **classement club Sénior** : chaque club obtient la somme des points obtenus dans le classement club sénior sur l'ensemble des courses régionales du calendrier. Les points des clubs organisateurs sont corrigés en comptant les points organisateurs au jour de la course. Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points.
- Le **classement club Vétéran** : chaque club obtient la somme des points obtenus dans le classement club vétéran sur l'ensemble des courses régionales du calendrier. Les points des clubs organisateurs sont corrigés en comptant les points organisateurs au jour de la course. Les clubs avec le plus de points sont classés avant les clubs avec le moins de points.

Le classement **club toutes catégories** : chaque club obtient la somme de ses places dans chacun des 3 classements Jeune, Sénior et Vétéran sur la saison. Un club n'ayant pas participé à un classement (c'est-à-dire n'ayant pas participé au classement durant toute la saison) obtient un nombre de point égal au nombre de clubs affiliés à la FFCO (13 en 2014). Les clubs avec le moins de points sont classés avant les clubs avec le plus de points. En cas d'égalité le club ayant le plus de point au classement jeune est classé devant. Si l'égalité persiste, les clubs sont déclarés ex-aequo.

Pour qu'une course compte pour les classements club de la saison, l'organisateur doit avoir transmis le dossier course 1 mois au plus tard après que la course ait eu lieu (1 semaine pour obtenir les points organisateur).

13 – SURCLASSEMENT

Les coureurs concourent dans la catégorie de leur licence. Le règlement FFCO réglemente l'obtention d'une licence surclassée.

14 – DOTATION DU CLASSEMENTS CLUB JEUNE

Une dotation de 1700 € maximum en bon d'achat est en jeu pour les classements clubs.

Le club remportant le classement club jeune lors d'une **régionale** remporte un crédit 20 €. Le 2^{ème} club est crédité de 10 € et le 3^{ème} club de 5 €.

La somme des crédits d'une régionale ne peut dépasser 200 €. Lorsqu'un club a atteint la dotation maximum, les crédits de la course sont crédités aux clubs suivants dans l'ordre du classement

Les crédits ne peuvent être alloués que si les dossiers de course sont arrivés dans les délais limites (1 mois) et si la course a été validée par l'arbitre (publication des résultats sur le site CN).

Le classement club jeune de la saison apporte les crédits suivants :

- Club en 1^{ère} place : crédit de 300 €
- Club en 2^{ème} place : crédit de 250 €
- Club en 3^{ème} place : crédit de 200 €
- Club en 4^{ème} place : crédit de 150 €
- Club en 5^{ème} place : crédit de 100 €

Les crédits sont cumulés sur une saison et distribués lors de la cérémonie de récompense clôturant la saison (la dotation maximum pour un club est de 500 € - 300 € classement annuel + 200 € crédits cumulés sur les courses)

Tout litige doit être remonté à la commission des arbitres dans un délai de 1 mois après la publication officielle sur le site internet de la ligue du classement club jeune. La décision de la commission des arbitres doit être commentée et devient applicable.

REGLEMENT DES COMPETITIONS CO à VTT

1 - COMPETITION REGIONALE

1.1 - Objectif

Pour assurer le développement de cette discipline sur la région Aquitaine, il est nécessaire d'organiser au moins une compétition dans chaque département.

Les courses seront réparties, dans la mesure du possible, sur l'année afin d'assurer une pratique régulière de la CO à VTT par tous les temps et sur tous les types de terrain.

1.2 - Cartes

Les cartes sont pour le moment définies par le responsable du challenge. L'échelle n'est pas imposée.

1.3 - Circuits / Catégories / Temps / Niveaux techniques/ Attribution des points

CIRCUITS	CATEGORIES	TEMPS*	NIVEAUX physiques	Points au vainqueur
A	H 20 - H 21 H 35 - H 40 H 45 - D 21	90'	Difficile	100
B	D 18 - D 20 D 35 - D 40 D 45 - H 16 H 18 - H 50 H 55	60'	Moyen	100
C	D 12 - D 14 D 16 - H 12 H 14 - D 50 D 55 - D 60 H 60 - H 65	40'	Facile*	100

* Sert également à l'initiation donc sans traversée de route ou de danger particulier pour les jeunes.

La catégorie est rattachée à un circuit de référence.

Tout participant choisit le circuit à sa convenance lors de l'inscription.

1.4 - Règles d'organisation

1.4.1 - Postes de contrôle

Les postes de contrôle sont composés d'un numéro code d'une toile et d'un boîtier électronique. Cependant, le carton de contrôle peut être utilisé pour faciliter l'accès des participants non licenciés.

1.4.2 - Cartes

Pour simplifier l'organisation, la carte peut être distribuée au concurrent pour recopier son circuit et inscrire son nom au dos de celle-ci. Puis elle est remise au responsable du départ qui la redonne à H – 1' du départ du concurrent.

1.4.3 - Moyens de contrôle

Le carton de contrôle ou le doigt électronique doivent être attachés au VTT par un zip ou un lien difficilement démontable afin de ne pas séparer le moyen de contrôle du VTT au moment du poinçonnage au poste de contrôle.

1.4.4 - Ravitaillement

Il n'y a pas d'eau sur les circuits, les participants sont en autonomie complète.
De l'eau est mise à disposition uniquement à l'arrivée.

1.4.5 - Inscriptions

Les inscriptions se font à l'avance pour les licenciés et non licenciés ou sur lieu de course en fonction des cartes disponibles.

1.4.6 - Résultats

Les résultats sont affichés en cours et à l'issue de la course.
Chaque organisateur diffuse l'état complet des résultats dans les 24 heures au responsable du site de la LACO et au responsable du Challenge CO à VTT (voir organigramme LACO dans administration).

1.4.7 - Récompenses

Elles sont laissées à l'initiative de chaque organisateur.

1.4.8 - Sécurité

La pratique de la course d'orientation en VTT est plus sensible aux risques que la pratique pédestre (circulation sur route ou corporel).

Il est conseillé aux organisateurs de s'encadrer de personnes qualifiées pour apporter les gestes de premiers secours, de se munir d'une trousse de première urgence et de connaître les coordonnées du médecin de garde et du centre de secours le plus proche.

Il est souhaitable de mettre en place à mi-distance une personne avec un téléphone en relais avec l'organisation pour permettre aux vététistes de signaler un appel au secours. Un marquage spécial doit figurer sur la carte.

1.4.9 - Tarifs (voir annexe 1)

2 - LE CHAMPIONNAT DE LIGUE LONGUE DISTANCE

Ce championnat se déroule en une manche, de préférence en fin de saison. La Ligue prend à sa charge l'achat des récompenses (médailles)

Il est organisé selon les règles techniques édictées dans le règlement des compétitions FFCO

3 - CHALLENGE D'AQUITAINE DE COURSE D'ORIENTATION A VTT

3.1 - Objectif

Faire découvrir, relancer et développer la pratique de la course d'orientation à VTT.

3.2 - Attribution du challenge d'Aquitaine de course d'orientation à VTT

Le challenge d'Aquitaine de CO à VTT est attribué chaque année aux meilleurs aquitains dans chaque catégorie d'âge donnée en annexe 2.

Le nombre de courses pris en compte pour le classement de ce challenge d'Aquitaine est égal au nombre de courses inscrites au Classement national organisées dans l'année moins une

En cas d'égalité de points, le challenge est attribué à celui (ou celle) qui remporte le plus de courses ou qui effectue une meilleure place sur les courses de référence. En cas de parfaite égalité, le challenge est attribué au plus jeune jusqu'à la catégorie 21 et au plus vieux à partir de la catégorie 35.

3.3 - Principe du calcul des points

- Tous les participants marquent des points
- A chaque catégorie est affecté un circuit de référence
- Un nombre de points est attribué à chaque coureur en fonction de sa catégorie, selon le circuit choisi.
- Le vainqueur de chaque catégorie marque 100 points s'il concourt sur le circuit prévu pour sa catégorie. Les suivants décomptent 1 point par minute d'écart avec le vainqueur. Tout participant ayant franchi la ligne d'arrivée et ayant parcouru le circuit en entier, obtient un minimum de 20 points.
- Les participants inscrits sur un circuit directement inférieur à leur circuit de référence partent avec un handicap de 40 points (exemple : Homme Senior circuit A = circuit de référence = 100 points, circuit B = 60 points si vainqueur).
- Tout participant dont le circuit de référence est le circuit A et qui concourt sur un circuit C obtient 20 points s'il franchit la ligne d'arrivée

3.4 - Points obtenus par les organisateurs

Les organisateurs marquent des points selon la moyenne des deux meilleurs résultats obtenus lors des courses du challenge.

3.5 - Réglementation supplémentaire

Pour tout litige non détaillé dans ce règlement régional, la référence est le règlement fédéral de la CO à VTT (FFCO).

ORIENTATION DE PRECISION

Elles se déroulent selon les modalités du règlement des compétitions FFCO

ANNEXE 1

TARIFS DES COURSES 2014

Catégories

	catégories 20 et +				Catégories 14 à 18				catégories 12 et - P.3				Jalonné
	Tarif	Part CLUB	Part CN	Part LACO	Tarif	Part CLUB	Part CN	Part LACO	Tarif	Part CLUB	Part CN	Part LACO	
Régionale Pédestre MD/LD	7,00 €	5,50 €	1,04 €	0,46 €	5,00 €	3,60 €	1,04 €	0,36 €	3,90 €	2,60 €	1,04 €	0,26 €	1,00 €
Régionale Sprint	3,20 €	2,16 €	1,04 €		3,20 €	2,16 €	1,04 €		3,20 €	2,16 €	1,04 €		1,00 €
Championnat Sprint	5,50 €	4,00 €	1,04 €	0,46 €	4,50 €	3,10 €	1,04 €	0,36 €	3,30 €	2,00 €	1,04 €	0,26 €	
Championnat MD	7,50 €	6,00 €	1,04 €	0,46 €	5,00 €	3,60 €	1,04 €	0,36 €	3,90 €	2,60 €	1,04 €	0,26 €	1,00 €
Championnat O Pré	4,00 €	4,00 €			4,00 €	4,00 €			3,00 €	3,00 €			
Championnat LD	8,90 €	6,80 €	1,04 €	1,06 €	6,90 €	4,80 €	1,04 €	1,06 €	4,40 €	3,10 €	1,04 €	0,26 €	2,00 €
Interrégionale	8,90 €	6,80 €	1,04 €	1,06 €	6,90 €	4,80 €	1,04 €	1,06 €	4,40 €	3,10 €	1,04 €	0,26 €	2,00 €
Championnat IR/Zone	8,90 €	6,80 €	1,04 €	1,06 €	6,90 €	4,80 €	1,04 €	1,06 €	4,40 €	3,10 €	1,04 €	0,26 €	2,00 €
Régionale VTT	7,00 €	5,50 €	1,04 €	0,46 €	6,50 €	5,10 €	1,04 €	0,36 €	4,40 €	3,10 €	1,04 €	0,26 €	
Relais (par coéquipier)	4,00 €	4,00 €			4,00 €	4,00 €			3,00 €	3,00 €			1,00 €
Course à étape/jour	libre		3,66	libre	libre		2,82	libre	libre		2,3	libre	libre

Toutes courses régionales sont au CN

Pour les courses jalonnées à 2 €, les organisateurs doivent ajouter un jeu d'orientation (labyrinthe, ...) gratuit pour les participants à la course

Idem pour les sprints pour les - de 14 ans : prévoir des animations en marge

Prix des Pass'Orientation

Rappel FFCO :

Pass Orientation	En plus pour les non licenciés	
Coût minimum		
	Individuel	Famille (3 personnes)
Part FFCO	1,17	3,28
Part LACO	0,69	1,97
Part mini Club	1,06	2,95
	2,92	8,2

FONCTIONS DES EXPERTS

- **Le Contrôleur des Circuits (CCR) :**
 Il est chargé de valider les choix techniques des zones de départ et d'arrivée de la compétition,
 Il valide la qualité de la carte, son ancienneté et son exactitude,
 Il conseille le traceur et valide les circuits théoriques,
 Il vérifie l'exactitude des définitions et des emplacements de tous les postes sur le terrain,
 Il autorise le tirage des cartes équipées des circuits,
 Il vérifie la conformité des cartes qui seront remises aux coureurs,
 Il rend compte à l'arbitre de la fin de mise en place des boîtiers pour autoriser le premier départ.

- **Le Délégué Régional (DR):**
 Il est le conseiller permanent de l'organisateur depuis le dépôt du dossier,
 Il veille à l'obtention de toutes les autorisations,
 Il veille au respect du cahier des charges, établi par la FFCO ou la version régionale,
 Il rend compte à l'arbitre* des difficultés qui pourraient avoir un impact sur le bon déroulement de l'épreuve,
 Il rend compte à l'organisme responsable des difficultés pouvant mettre en jeu la faisabilité de l'épreuve,
 Le jour de la course, il est en relation avec l'arbitre* pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

- **L'Arbitre (AR) :**
 Il n'intervient directement que le jour de la course ; en amont il reçoit le compte rendu des autres acteurs,
 Il veille au respect des règlements de la course,
 Il valide la course comptant pour le CN auprès de la FFCO en communiquant le fichier de la course,
 Il règle les litiges constatés ou signalés ;
 Il reçoit les réclamations écrites ;
 Il peut s'entourer du conseil de 2 autres experts sur place avant de prendre sa décision ;
 Sa décision ne pourra être contestée que devant la commission d'arbitrage régionale;
 Il possède avec lui le RS FFCO, le mémento du corps arbitral, le RS AQ et le mémento AQ.

(*Les fonctions de DR et AR sont cumulées sur les courses du Groupe Régional)

Directives

Pour éviter des problèmes, il est souhaitable que les définitions soient imprimées sur les cartes. Cette disposition n'empêche pas la distribution de définitions volantes, mais ce sont celles sur la carte qui feront foi.

Le coureur est seul responsable de sa prise de carte. Il doit s'assurer qu'elle correspond bien au parcours qu'il doit effectuer. Pour cela il doit pouvoir lire très distinctement sur la carte le nom du circuit et, en plus, sur les Championnats, l'intitulé des catégories affectées à ce circuit.

L'organisateur doit fournir les moyens pour que la carte "survive" aux intempéries (plastique ou papier et encre résistants).

L'organisateur est gestionnaire des heures de départ, en particulier pour ce qui concerne des retardataires sur des courses avec départ à heure fixée.

EXEMPLES CAS CONCRETS D'ARBITRAGE

TOUTES COURSES

CAS DE FIGURE	REPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Erreur dans le contenu de la définition	Priorité de la carte sur la définition donc pas d'annulation
Impression de cartes différentes entre les concurrents	Si vraiment l'impression est telle que la carte est rendue difficilement lisible – annulation classement, dans les autres cas RAS
Circuit mal imprimé masquant des éléments importants) Il est obligatoire de ne pas masquer les éléments essentiels à l'orientation (transparence ou découpage)	Non respect du cahier des charges Il s'agit là d'une exigence de transparence ou de découpage des cercles RAS si les coureurs sont dans les mêmes conditions
Erreur dans l'attribution des circuits aux catégories	Classer sur le circuit sur lequel les coureurs ont couru
Mauvaise carte trouvée dans une caisse de ladite catégorie du coureur	RAS le coureur doit vérifier sa catégorie sur la carte. (D'où la nécessité de les mettre obligatoirement sur celle-ci)
Mauvaise définition trouvée dans la boîte de ladite catégorie du coureur	Idem
Poste mal placé	Annulation du ou des classements concernés, après constat et analyse
Poste disparu en début de course	Faire remettre un poste rapidement Juger au cas par cas
Poste disparu en cours de course	Annulation du ou des classements concernés
Non licencié à la date de clôture des inscriptions, mais licencié entre cette date et la compétition	Doit être refusé par l'arbitre lors du contrôle de la liste départ en amont de la compétition.
Non licencié au jour de l'épreuve mais accepté par l'organisateur	Doit être refusé par l'arbitre
Erreur de prise de carte par le coureur	RAS – aucun recours possible pour le coureur
Non suivi d'un parcours obligatoire constaté par officiels	Disqualification
Non passage à la balise départ constaté	Disqualification
Tricherie avérée constatée par officiels	Disqualification + Rapport
Non respect des zones interdites (propriétés culture...) constaté par un officiel	Disqualification + Rapport
Le coureur effectue la course à la place d'un autre coureur	Disqualification des 2 coureurs concernés – Conseil discipline
PM dû à une erreur de poinçonnage de poste par le coureur	Le coureur est « Non classé »
PM dû à un poinçonnage trop rapide	Le coureur est « Non classé »

Le concurrent est certain de son passage au poste malgré un « PM » identifié	Faire systématiquement relire son doigt Si vraiment le coureur insiste pousser l'investigation un peu plus loin. Quelques cas de figure ont montré qu'il faut parfois changer la station « maître » et relancer le logiciel (ce contrôle et toutes les relectures tardives se font toujours en présence de l'arbitre)
Coureur repartant dans l'espace course après franchissement et pointage de la ligne d'arrivée (éventuellement pour corriger une erreur ou un oubli)	Disqualification
Boîtiers Sport Ident comportant des indications pouvant tromper le coureur (N° autre que celui du poste)	Les inscriptions sur la station Sport Ident ne sont pas les éléments officiels donc RAS et coureur « Non classé »
Présence de spectateur ou coureur ou spectateur/coureur en zone interdite	Faire la police dans un premier temps. En cas de non respect disqualification du coureur

COMPLEMENT POUR LE RELAIS

Échange ou non respect dans la composition des équipes sans signalement à l'organisateur	Disqualification et rétrogradation de l'équipe en division inférieure pour le CFC et disqualification sur les autres relais
Échange ou non respect dans la composition des équipes après signalement à l'organisateur, sans pouvoir le justifier (certificat médical ou attestation)	Disqualification et rétrogradation de l'équipe en division inférieure pour le CFC
Erreur de prise de carte d'un équipier	Non classement de l'équipe ayant fait l'erreur Prévoir toujours un jeu de carte « de secours » pour rattraper l'erreur en cours de course

COMPLEMENT POUR LE VTT

CAS DE FIGURE	REPONSES EN TERMES D'ARBITRAGE
Non respect des règles de circulation (VTT) Constaté par officiel	Disqualification
Non respect des interdictions de rouler en forêt constaté par officiel	Disqualification
Le coureur se sépare de son vélo pour poinçonner	Disqualification
Non port du casque en cours de course	Disqualification

DOSSIER DE COMPTE RENDU DE COURSE

Préambule

L'organisation d'une compétition, inscrite au calendrier, quel que soit le niveau (régional ou national) ou le type (pédestre, CO à VTT, Rand'Orientation, Raid) engendre un travail administratif avant et après la course.

La composition du dossier à fournir pour les compétitions nationales ou internationales peut être téléchargée sur le site de la FFCO : www.ffco.asso.fr rubrique documentation (vie des Clubs).

Pour l'organisation de courses du Groupe Régional (voir RC FFCO) la composition du dossier à fournir, sous **forme informatique PDF**, dans les 8 jours qui suivent, figure ci-dessous (notamment pour bénéficier des points organisateurs) :

- Un exemplaire de l'Invitation
- La liste des Organisateurs avec leur club d'appartenance
- Une carte tous postes
- Un exemplaire de chaque circuit
- Les résultats par circuit (*)
- Le bilan financier
- Un exemplaire du Compte Rendu du Contrôleur des Circuits
- Un exemplaire du Compte Rendu de l'Arbitre Délégué Régional (*)
- Le Listing informatique, sous format Excel, des Pass'Orientation délivrés (modèle à télécharger sur le site de la FFCO). Faire une distinction entre les Pass'O répertoriés dans les résultats du fichier CSV mis au classement CN FFCO et les Pass'O non chronométrés.
- Les articles de Presse (**)

(*) de la responsabilité de l'arbitre (ADR) dans les meilleurs délais

(**) si possible (les articles pourront être transmis plus tard)

Ce dossier est à adresser par mail au secrétariat LACO ([laco.secretariat AT gmail.com](mailto:laco.secretariat@gmail.com)) avec la mention #DC, #NNNN (avec NNNN le n° FFCO du club) et #JMMMAA (avec JJMMMAA la date de la compétition – JJ = jour, MM = mois et AA = année) dans le sujet.

Ex d'un dossier course d'une compétition se déroulant le 9 février 2014 envoyé par le SAGC :

#DC #3308 #090214

dans le sujet du mail avec les pièces jointes (plusieurs mails peuvent être envoyés – respecter la taille maximum de 10 Mo par mail)

Si le dossier n'est pas parvenu à la ligue dans un délai maximum d'un mois, la compétition ne comptera pas pour les classements régionaux.